

## SÉANCE DU 23 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-trois octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Antton CURUTCHARRY

**Etaient présents** : Mme ARANGOITS Isabelle, M. BIBES Jean Paul, M. BIDART Pierre Dit Betti, M. CLAUZEL Sébastien, M. COSCARAT Jean Michel, M. CURUTCHARRY Antton, Mme DUPUY Maddalen, Mme HARISTOY Marie-Agnès, M. ITHURBURUA Daniel, Mme JUANTORENA Annie, Mme MERCAPIDE Sandrine, M. MOCHO Frantxoia, Mme MOUSQUES Bernadette, M. OLÇOMENDY Betti

**Procuration(s)** : Mme DEGUIRAUD Hélène donne pouvoir à M. BIBES Jean Paul

**Etait absente** : Mme DEGUIRAUD Hélène

**A été nommé(e) comme secrétaire de séance** : M. BIBES Jean Paul

**Date convocation** : 16 octobre 2025 - **Date d'affichage** : 16 octobre 2025

### OBJET : APPROBATION DE L'ECHANGE DE TERRAINS ENTRE LA COMMISSION SYNDICALE DE LA VALLEE DE BAIGORRI ET M. ERNAGA MICHEL - NOMENCLATURE

#### 3.4

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°46 en date du 22 septembre 2025 un accord de principe avait été donné, relatif à un échange de parcelles entre M. Ernaga et la CSVB en vue de la création d'un parking à proximité des nouveaux locaux de la CSVB

M. Ernaga céderait la parcelle n° C 143 de la commune d'Urepel d'une superficie de 3 ares 70 centiares et en contrepartie la CSVB lui céderait une partie de la parcelle n° C 648 de la Commune d'Urepel ; attenante à sa propriété. Il est précisé qu'un lot de bois sera délivré gratuitement aux 4 descendants de la famille Setoain

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal d'approuver ces échanges de terrains ;

Oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré le Conseil municipal

- APPROUVE les échanges de terrains ci-dessus mentionnés

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Antton CURUTCHARRY



Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 15

POUR : 15

CONTRE :

ABSTENTION :

Acte rendu exécutoire Après publication ou notification le 03/11/2025

Et après transmission en sous-préfecture le 03/11/2025